

AUTORISATION DE CONDUITE R482 ENGINS DE CHANTIER CATÉGORIES A.B.C.D.E.F.G

1 / 2



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Utiliser les engins de chantier en appliquant les consignes de sécurité.
- Permettre au chef d'entreprise de délivrer l'autorisation de conduite conformément à la R482 de la CNAM.
- Effectuer les manœuvres spécifiques à chaque engin de chantier.
- Effectuer une maintenance préventive et rendre compte des anomalies.
- Evaluer les capacités des conducteurs en fin de formation et attester de leur compétence.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Alternance théorie et pratique, exposés, échanges. Livret remis en fin de formation.

Contrôle des connaissances.

Tests d'évaluation théorique, pratique et oral.

Programme

1. FORMATION THEORIQUE

- Responsabilité pénale du conducteur (législation)
- Fonction du conducteur et risques inhérents à la fonction
- Connaissance du code de la route et de la signalisation temporaire
- Technologie et connaissance des différents types d'engins
- Les organes et dispositifs de sécurité
- Protection et équipement individuel du conducteur



Durée de formation

3 jours soit 21 heures



Public

Conducteurs en activité mais non certifiés.

Conducteurs novices.



Prérequis

Avis médical favorable du Médecin du Travail.



Niveau / Certification Obtenue

Autorisation interne et certificat de réalisation.



Type de formation / stage

Présentiel

Intra

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

AUTORISATION DE CONDUITE R482 ENGINS DE CHANTIER CATEGORIES A.B.C.D.E.F.G



2 / 2

- Consignes de sécurité et règles de circulation
- Organisation et sécurité sur le chantier
- Les prescriptions et les interdictions
- Procédures de secours

2. FORMATION PRATIQUE

- Présentation
- caractéristiques
- Vérifications journalières
- Préparation à la mise en route
- Mise en route, contrôle, déplacement
- Arrêt, stationnement
- Respect du cycle de l'engin
- Reconnaissance du parcours, sol, encombrement...
- Exercices pratiques suivant les différentes utilisations en toute sécurité
- Manutentions spéciales et passages dangereux

3. CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Tests d'évaluation théoriques, pratiques et oraux